



Fédération de l'Allier pour la Pêche
et la Protection du Milieu Aquatique

COMPTE RENDU de L'ASSEMBLEE GENERALE



Rivière Sioule – SAINT POURCAIN/SIOULE

***du 05 avril 2025
à SAINT POURCAIN/SIOULE***



ORDRE DU JOUR

- Ouverture de l'Assemblée et accueil des invités
- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale de mars 2024
- Présentation du compte rendu moral de l'année 2024
- Bilan des actions réalisées en 2024
- Présentation des comptes-rendus financiers
- Présentation du budget prévisionnel de l'année 2025
- Présentation des actions 2025
- Informations aux AAPPMA
- Echange avec les participants
- Intervention des élus et clôture de l'Assemblée Générale



Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

• **OUVERTURE de l'ASSEMBLEE GENERALE**

Accueil des invités

Mesdames, Messieurs, bonjour, je déclare cette Assemblée Générale ouverte.

Je vais d'abord commencer par un hommage à nos collègues disparus :

- André NEY trésorier de l'AAPPMA d'Avrilly décédé le 14 janvier de cette année ; son engagement au sein de l'AAPPMA d'Avrilly remontait à une époque antérieure aux années 2000. Pendant de nombreuses années, il s'est investi avec constance et passion pour les activités de l'association. Son implication et son sens des responsabilités l'ont naturellement conduit à accepter le poste de trésorier en 2009. Durant toutes ces années à la tête des finances de l'AAPPMA, il a fait preuve d'une rigueur exemplaire et d'un sérieux sans faille.
- Nous déplorons également le décès fin janvier, de Michel GAILLARDIN Président de l'AAPPMA « La truite du Sichon » qui a marqué l'histoire de cette association pendant 40 ans. Entré à l'école de pêche à la mouche en 1985, il en est devenu administrateur en 1989 et prend la présidence en 1997. Son action menée avec rigueur et le soutien de son Conseil d'Administration, a permis de faire évoluer l'association : la création du 1er concours de pêche à la mouche sur le Sichon en 1999 par exemple et l'organisation de sorties sur les rivières du Cantal et de la Dordogne.
- Un autre pêcheur nous a quitté récemment : Albert DRACHKOVITCH qui aura marqué son temps. Précurseur dans le domaine de la pêche, il a notamment laissé sa marque avec les montures « Drachko » innovantes, efficaces et qui ont dominé l'époque de la pêche du sandre au mort manié et reflétaient son expertise et sa passion.
- Je n'ai pas eu connaissance d'autres décès, mais si c'était le cas, je tiens à les associer à la minute de silence que je vous demande d'observer en hommage à nos anciens collègues.

Je souhaiterais avant toute chose exprimer mes remerciements envers les personnalités qui ont bien voulu répondre présents à notre invitation. Votre participation témoigne de l'intérêt que vous portez à nos travaux et j'en suis sincèrement reconnaissant. La Fédération est ravie de compter sur la présence de :

- Mr le Député de la 1^{ère} circonscription Yannick Monnet ; sa présence souligne l'importance que revêtent nos discussions au niveau de la représentation nationale
- Mr le Conseiller Régional Emmanuel Ferrand qui cumule deux fonctions essentielles pour notre territoire : au titre de délégué à l'agriculture, la viticulture et les forêts où son expertise et sa vision seront particulièrement précieuses pour les sujets que nous pourrions aborder. De plus, il est également Maire de Saint Pourçain/Sioule, ville qui nous accueille dans cette belle salle « Pierre Coulon ». Nous aurons d'ailleurs le plaisir de l'écouter dans quelques instants pour nous présenter plus en détail sa commune et ses atouts
- Je tenais également à remercier Guy GODET représentant la Fédération du Puy de Dôme pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique avec laquelle notre Fédération coopère depuis de nombreuses années

Certaines personnalités n'ont pu se joindre à nous aujourd'hui, et je tiens à vous présenter leurs excuses :

- Mr le Préfet Christophe NOEL du PAYRAT
- Mr le Président du Conseil Départemental Claude RIBOULET
- Mr le Directeur Départemental des Territoires Nicolas HARDOIN et Francis PRUVOT, Chef du service « Environnement »

Enfin, je souhaite adresser mes remerciements aux Présidents et représentants des AAPPMA du département qui ont fait le déplacement ; votre présence nombreuse, témoigne de votre engagement et de votre intérêt pour les enjeux qui nous réunissent.

Je tenais également à souhaiter la bienvenue au nouveau Président de l'AAPPMA la Truite du Sichon Christian MARTINET et vous informez de la dissolution de l'AAPPMA « le Goujon de la Queune » de SOUVIGNY qui a malheureusement cessé ses activités au 31 décembre dernier par manque de candidats disposés à reprendre sa gestion. Malgré les efforts déployés, aucune solution de reprise par une autre AAPPMA du secteur n'a pu être envisagée ou mise en œuvre, ce qui a conduit inévitablement à la fin de l'existence de cette structure locale.

Appel des AAPPMA

38 AAPPMA présentes : AVRILLY – BEZENET – CERILLY – COMMENTRY – COSNE d'ALLIER – DIOU – DOMPIERRE/JALIGNY – EBREUIL – FERRIERES/SICHON – GANNAT – GANNAY/LORE – GARNAT/ENGIEVRE – HERISSON – LAPALISSE/CHATEL MONTAGNE – LOUROUX de BOUBLE – MEAULNE – MONTLUCON – MOULINS – NERIS les BAINS – PAEF – ST BONNET TRONCAIS – ST GERMAIN des FOSSES – ST POURCAIN/SIOULE – ST YORRE – TRUTTE du SICHON – URCAÏ – VALLON en SULLY – VARENNES/ALLIER – VAUX ST VICTOR – LE VEURDRE – VICHY - VOUSSAC

6 AAPPMA excusées : ARFEUILLES – CHANTELLE – ECHASSIERES – MARCILLAT en COMBRAILLE – ST CLEMENT – VIPLAIX/HURIEL ; je suis toujours étonné qu'aucun membre du Conseil d'Administration ne puisse assister à l'Assemblée Générale de notre Fédération.

Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale de mars 2024

Avez-vous des remarques ? Peut-on l'adopter ? Le compte rendu de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le samedi 23 mars 2024 est donc adopté à l'unanimité et je vous en remercie.

Rapport
moral du
Président
pour
l'année
2024



C'est avec un plaisir renouvelé que je me présente devant vous aujourd'hui, pour vous rendre compte de l'activité de notre Fédération au cours de l'année 2024. Cette Assemblée Générale est un moment essentiel de notre vie associative, une occasion de partager nos réussites et d'analyser nos difficultés.

Après plusieurs années consécutives de sécheresse qui ont mis à rude épreuve nos rivières et plans d'eau entraînant une baisse significative des niveaux et une fragilisation de la biodiversité aquatique, l'année 2024 a apporté un contraste saisissant. Nous avons été témoin d'une pluviométrie record ; cette météo qui bien qu'apportant un soulagement face à la sécheresse, a engendré de nouveaux défis. Les précipitations abondantes et persistantes ont entraîné une météo maussade, caractérisée par des journées avec des températures souvent fraîches, ce qui a rendu les sorties de pêche moins agréables et parfois même décourageantes. Parallèlement, les cours d'eau ont connu à nouveau des débits normaux.

Cette situation a eu un impact direct sur la pratique de la pêche et donc sur la vente des cartes :

- Au niveau national : perte de 4.4% (64 127 cartes)
- Pour notre département : perte de 5.70% (956 cartes)
- Pour les départements limitrophes : Nièvre = perte de 9.40% (1389 cartes) – Saône et Loire = perte de 4.88% (17 11 cartes) – Loire = perte de 3.35% (627 cartes) – Puy de Dôme = perte de 3.04% (612 cartes) – Creuse = perte de 1.19% (75 cartes) – Cher = perte de 2.88% (390 cartes)

Autre conséquence : ces conditions météorologiques défavorables ont eu un impact significatif sur le calendrier des travaux prévus.

Bien que l'ensemble des projets ait été initié, leur achèvement a été entravé par ces aléas climatiques. Ils ont entraîné une sortie de trésorerie conséquente liée aux dépenses engagées pour leurs démarrages.

Par ailleurs, le non-achèvement de certains projets suite à la météo ne nous a pas permis d'obtenir les subventions initialement prévues, lesquelles sont conditionnées à la réalisation complète des travaux. Pour exemple, la remise en état du site de Venas : exutoire de l'étang des Crochauds, pêcheries des trois bassins, création de deux bassins et abattage et coupe de + de 600 arbres (311 peupliers, 21 chênes, 260 aulnes, 12 charmes, 25 saules, 37 sapins et 12 fresnes). Conformément au calendrier initial, ces travaux auraient dû être achevés au cours du deuxième semestre 2024. Néanmoins, les raisons précédemment citées ont empêché leur finalisation, petite parenthèse il n'y avait pas de subvention pour ces travaux, c'est une rentrée d'argent liée à la vente du bois qui pour l'instant est encore sur le site.

Un rappel complet des travaux 2024 (restauration de la continuité écologique - vidanges de plans d'eau, animations pêche, etc) vous sera présenté par Mickaël lors du point suivant.

L'année écoulée a été riche en actions que vous avez pu découvrir en lisant les comptes rendus de nos différents conseils d'administrations, témoignant de notre engagement constant envers la protection des milieux aquatiques, le développement de la pêche de loisir et la sensibilisation à l'environnement.

Je souhaite concentrer mon propos sur une action particulièrement marquante, un véritable défi logistique et humain : la vidange de l'étang de Sault. Cette opération en apparence simple, a en réalité représenté un engagement considérable et soulevé de nombreux obstacles qu'il a fallu surmonter avec détermination. Imaginez la complexité de coordonner pas moins de 120 bénévoles sur un terrain accidenté, chacun avec ses disponibilités et ses compétences, au sein d'une organisation qui se devait d'être absolument irréprochable.

La mise en place d'un organigramme fonctionnel et l'élaboration d'une méthode de travail efficace ont nécessité une réflexion approfondie et une adaptation constante tout au long de l'année précédant l'événement. Les élus et les agents de la Fédération ont pleinement mesuré l'ampleur de la tâche et n'ont pas hésité à investir un temps et une énergie considérables dans la préparation de cette vidange qui a eu lieu le mercredi 27 novembre. Leur engagement s'est manifesté par de longues heures de travail en amont souvent invisibles, mais absolument essentielles à la réussite de l'opération.

Un défi supplémentaire et non des moindres, résidait dans le manque quasi total d'archives concernant les précédentes vidanges du plan d'eau. Cette absence d'historique a contraint l'équipe à naviguer en terrain inconnu, à improviser et adapter ses stratégies au fur et à mesure. C'est précisément cette difficulté qui explique le retard observé lors de la sortie des poissons, une phase délicate qui s'est finalement achevée tard dans la nuit.

Malgré ces obstacles significatifs, le résultat de cette vidange s'est avéré brillant. L'opération a permis de récupérer les quantités de poissons suivantes : 1 300kg de sandres (300 kg à Montmurier - 700kg au barrage de Rochebut - 300kg au plan d'eau d'Herculat) – 3 000kg de carpes (1 tonne à Montmurier – 1.5 tonne au plan d'Herculat – 500kg au barrage des Gannes) – 600kg de poissons blancs (300kg de Montmurier et 300kg au plan d'eau d'Herculat) – 1 500kg de nuisibles destinés à l'équarrissage.

Il est important de souligner que cette réussite éclatante n'aurait jamais pu être atteinte sans le concours indispensable des 120 bénévoles qui ont répondu présents avec enthousiasme et dévouement. Nombre d'entre eux sont parmi nous aujourd'hui et je tiens à leur adresser ainsi qu'à tous les agents de la Fédération qui ont œuvré sans relâche, mes plus sincères remerciements. Leur engagement commun face à ce défi a été la clé de ce succès halieutique.

Autre fait marquant : la mise en place de l'application Géopêche sur le département de l'Allier. L'année dernière a marqué une avancée significative pour la pêche dans notre département avec son lancement officiel. Cette application innovante et pleinement fonctionnelle transforme notre approche de la pêche en offrant une carte interactive détaillée, des informations pratiques et en encourageant une pêche responsable pour la protection de nos eaux. Pour ceux qui ne connaissent pas, je vous invite donc à consulter ce nouvel outil Géopêche et à le faire découvrir sans plus attendre.

Le tableau qui vous est présenté vous informe sur l'activité des élus de la FD. Vous y trouverez le récapitulatif des principales obligations et réunions qui ont marqué son fonctionnement en 2024. Vous constaterez un chiffre pas moins de 199 engagements formels. Ce nombre conséquent ne représente qu'une partie visible de l'investissement considérable consenti par les administrateurs fédéraux.

AG AAPPMA	10	Commission « Gestion des plans d'eau FD »	2
AG ARPARA + congrès	1	Commission « Police Pêche et Surveillance Milieux »	2
AG autres FD	2	Commission « Promotion/communication »	1
AG EHGO	1	Commission « Réciprocité »	2
AG FFPS	2	Concours et remise de lots	9
AG FNPF et congrès	2	Conférence de bassin	1
AG réciprocité	1	Entretiens professionnels	8
AG SNSAPL	1	FNPF commission « EPMAB »	6
AG UFBLB	1	FNPF « Comité National Eau »	5
ARPARA labellisation parcours	1	FNPF commission « Législation »	2
Bureau FD	2	FNPF commission « Technique »	5
CA + bureau ARPARA	3	Journée technique régionale ARPARA	1

CA EHGO	3	Préfecture (CODERST/CDESI/CDNPS + enquêteurs	5
CA Fédé Pêche 03	5	Réunion Comité Massif central	4
CA FNPF	4	Réunion de secteurs	6
CA LOGRAMI	1	Réunions diverses (pisciculteurs – réunions équipe – salons – élus – préparation concours – AAPPMA – presse – partenaires – travaux – inaugurations – groupes de travail – etc...	79
CA UFBLB	1	SAGE	1
COGEPOMI	3	Salons	6
Commission « Finances »	2	Travaux	4
Commission « Gestion Personnel »	2	Vidanges étangs	2
TOTAL			199

Ce tableau est donc bien plus qu'une simple liste d'événements. Il constitue une preuve du dévouement du Conseil d'administration. L'engagement ne se limite pas à des réunions ponctuelles, il s'inscrit dans une démarche de gestion quasi-quotidienne. Ce niveau d'implication est essentiel pour assurer le bon fonctionnement de notre structure, répondre aux défis qui se présentent et mener à bien les projets qui nous animent :

Je vous remercie de votre attention.

Bilan
d'activités
2024



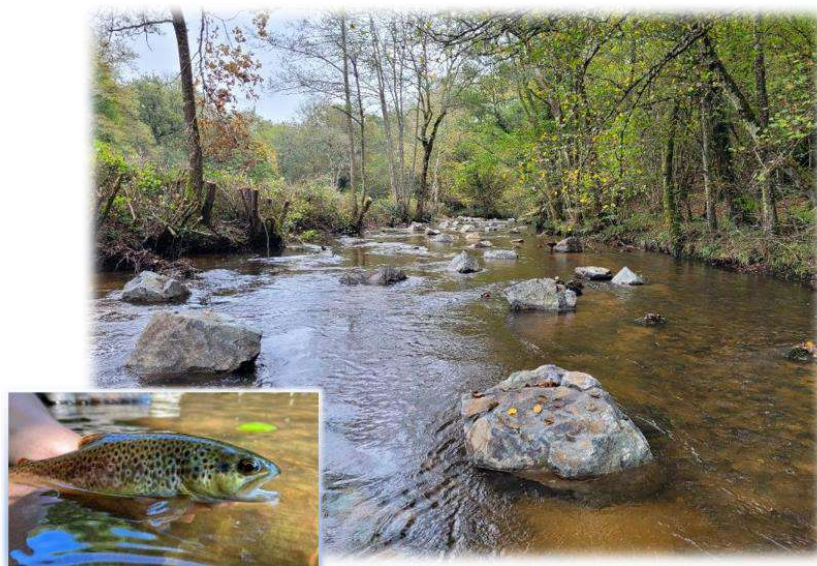


Bilan d'activités pôle “Technique”

- **Pierre MAREY** –
Responsable Technique
« Travaux »
- **Thibaut ROSAK** –
Responsable Technique
« Connaissances »

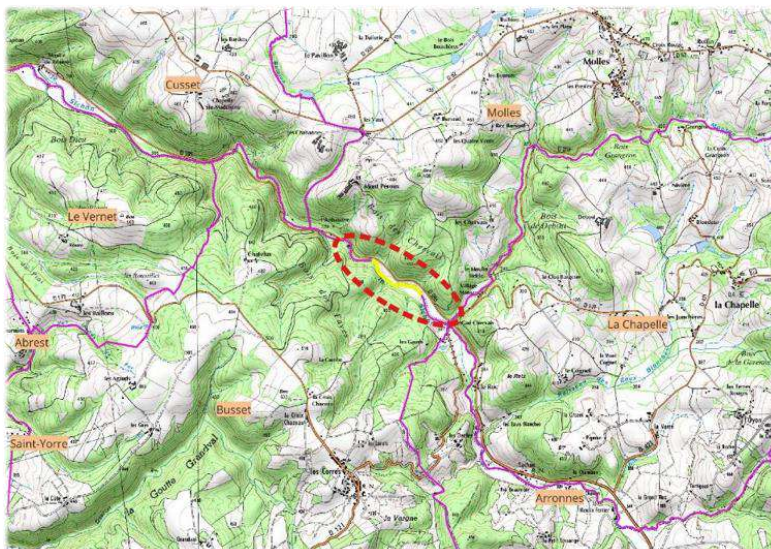


Travaux de diversification de l'habitat piscicole du Sichon



Localisation

Contexte



Département de l'Allier
Communauté d'Agglomération Vichy Communauté
Commune de Molles



Diversification Sichon – COPIL CT affluents de l'Allier – 06/12/2024

Secteur du projet

Contexte



Amont de la prise d'eau de l'Ardoisière
Parcelle BC 0037



Diversification Sichon – COPIL CT affluents de l'Allier – 06/12/2024

Diagnostic

Contexte

- faible diversité d'écoulement
- largeur du lit mineur importante
- homogénéité de la granulométrie
- absence d'abris naturels
- étiages de plus en plus marqués

⇒ Le manque de diversité d'habitats apparaît comme un des facteurs principaux limitant la densité en truite Fario



Diversification Sichon – COPIL CT affluents de l'Allier – 06/12/2024

Objectifs

Contexte

- Diversifier les écoulements sur les secteurs très homogènes par la mise en place de blocs d'enrochement
- Augmenter la capacité d'accueil pour la faune piscicole et macrobenthique par la création d'abris
- Contribuer à l'amélioration de la capacité auto-épuratoire du cours d'eau
- Retrouver une bonne capacité d'auto-curage limitant les phénomènes de colmatage du substrat en lit mineur

Diversification Sichon – COPIL CT affluents de l'Allier – 06/12/2024

Traitement de la ripisylve

Travaux



*Traitement préalable de la ripisylve
au sécateur hydraulique*

Diversification Sichon – COPIL CT affluents de l'Allier – 06/12/2024

Transport des blocs

Travaux



Déchargement des blocs



Rechargement des blocs



Amenée à pied d'œuvre

Diversification Sichon – COPIL CT affluents de l'Allier – 06/12/2024

Mise en place des blocs

Travaux



Mise en place des blocs au moyen d'un grappin



Remise en état

Travaux

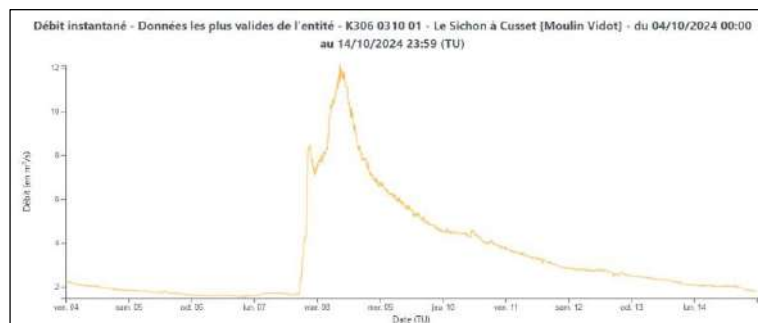


Remise en état de la parcelle



Aléas

Travaux



Crue du Sichon en cours de chantier



Diversification Sichon – COPIL CT affluents de l'Allier – 06/12/2024

Bilan

Travaux

- 5 jours de travaux
- 270 tonnes de blocs d'enrochement
- 400 ml de cours d'eau
- Suivi piscicole



Pêche électrique d'état initial

Diversification Sichon – COPIL CT affluents de l'Allier – 06/12/2024

Rendu des travaux

Travaux

AVANT

APRÈS



Diversification Sichon – COPIL CT affluents de l'Allier – 06/12/2024

Rendu des travaux

Travaux

AVANT

APRÈS



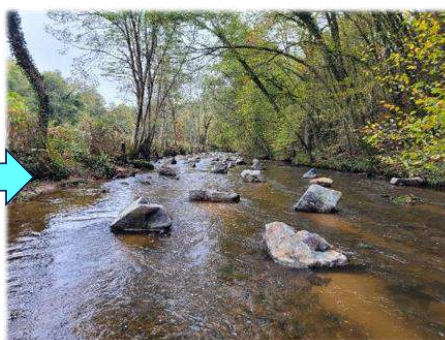
Diversification Sichon – COPIL CT affluents de l'Allier – 06/12/2024

Rendu des travaux

Travaux

AVANT

APRÈS



Diversification Sichon – COPIL CT affluents de l'Allier – 06/12/2024

Rendu des travaux

Travaux

AVANT

APRÈS



Diversification Sichon – COPIL CT affluents de l'Allier – 06/12/2024

Rendu des travaux

AVANT

APRÈS



Restauration du ruisseau des Mits à Nizerolles

- Travaux réalisés dans le cadre du Contrat Territorial Affluents de l'Allier en partenariat avec le SMMM
- volonté de la FDPPMA 03 de préserver les milieux sensibles que sont les têtes de bassin versant
- Continuité des travaux menés en 2023 sur le bassin du Vareille
- Objectif de préservation des populations d'écrevisses à pieds blancs et de truites fario du ruisseau des Mits
- Mise en défens du cours d'eau pour limiter l'impact du piétinement bovin
- Concertation menée avec les exploitants et les propriétaires des parcelles



- 1 590 ml de clôtures installés
- 4 ouvrages de franchissement aménagés
- 3 abreuvoirs avec descente aménagée mis en œuvre



Entretien de la ripisylve sur la Besbre à Chatel Montagne

LES PÊCHEURS A LA LIGNE DE LA BESBRE
LA PALISSE CHATEL MONTAGNE

- Objectif : Création d'un parcours de pêche labellisé passion « mouche » sur un linéaire de 880m
- Travaux de restauration de la ripisylve pour faciliter l'accès des pêcheurs et améliorer le milieu
- Chantier de 7 jours en partenariat avec les élèves du Lycée Claude Mercier du Mayet de Montagne encadrés par leurs formateurs et les bénévoles de l'AAPPMA





- Traitement des arbres morts ou penchés menaçant de tomber
- Retrait des embâcles trop importants du lit de la rivière et élagage des branches basses gênantes



Reconnexion de la boire des Carrés

- Travaux réalisés dans le cadre du CTMA Val d'Allier Alluvial en partenariat avec Vichy Communauté
- Rôle Assistance à Maitrise d'ouvrage
- ENS avec un fort enjeu environnemental
- Parcours de pêche apprécié
- Constat de niveaux d'eau extrêmement bas suite aux différentes sécheresses entre 2019 et 2023
- Observation de mortalités piscicoles – intérêt pour la pêche en baisse
- Objectif : Améliorer la connexion hydraulique et piscicole de la boire des carrés avec la rivière Allier



- Reprise du chenal de connexion et remplacement des buses par un dalot
- Mise en place d'un système de vannage pour faciliter la gestion des niveaux d'eau dans la boire
- Objectif connexion avec l'Allier à 250m³/s au lieu de 620 m³/s
- Convention de gestion entre la Fédération, l'AAPPMA et Vichy Communauté

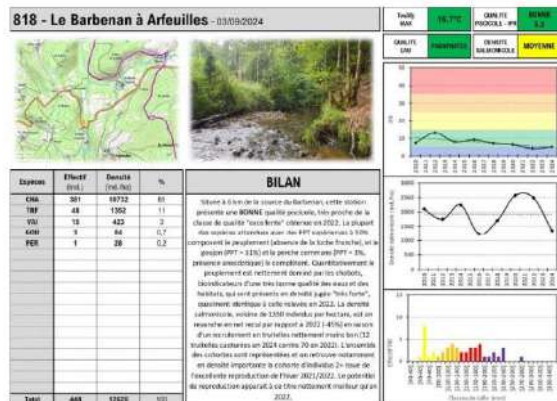


Réseau de suivi des peuplements piscicoles 2024

- 39 stations suivies par pêche électrique en 2024
 - 13 suivies régulièrement dans le cadre du RSPP
 - 4 inventoriées à la demande des AAPPMA ou dans le cadre d'études ponctuelles
 - 3 dans le cadre des CTMA
 - 4 inventoriées dans le cadre de suivis de travaux de restauration
 - 15 suivies dans le cadre du suivi des travaux de l'A79 pour ALIAE



- Edition d'un rapport annuel qui présente :
 - des fiches de synthèse des résultats par station
 - une analyse globale des résultats à l'échelle du département



Résultats 2024

- Capture de 10 000 poissons
- 2024 : contexte de précipitations abondantes et d'hydrologie excédentaire
- 44% des cours d'eau étudiés possèdent des peuplements de poissons en bon état, 33% en état moyen, et 23% en mauvais ou très mauvais état

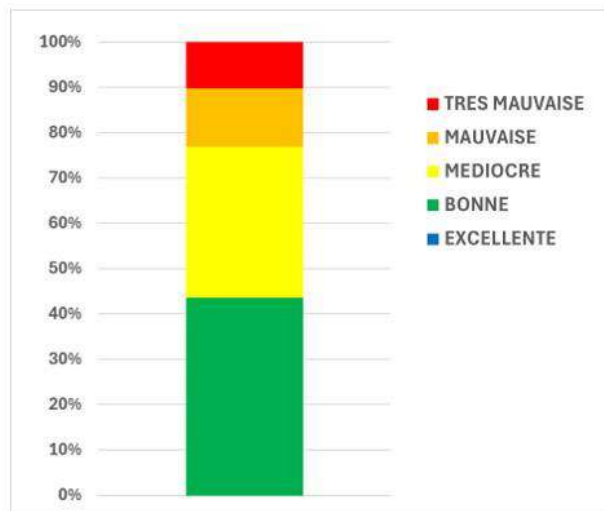
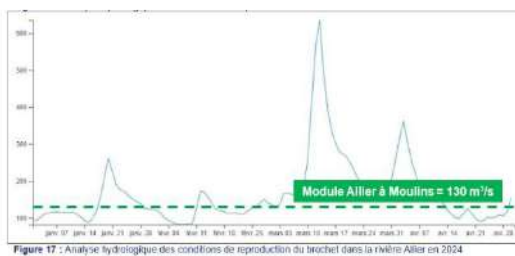
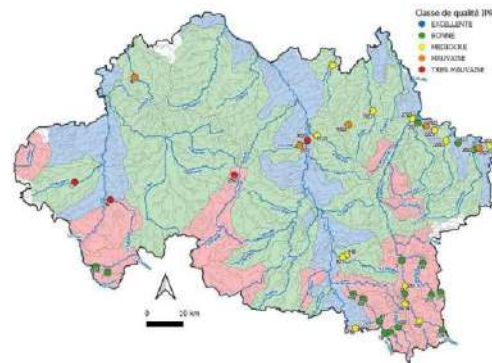


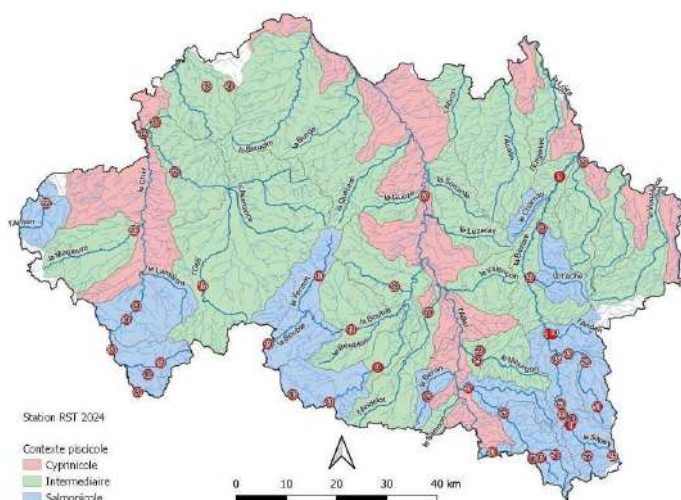
Figure 20 : Répartition des classes de qualité I.P.R. obtenues en 2024

- Amélioration de la qualité piscicole au niveau de nombreux cours d'eau « intermédiaires » ou « cyprinicoles », principalement en lien avec les meilleures conditions hydroclimatiques 2024
- Bonne qualité piscicole générale des cours d'eau de la Montagne Bourbonnaise, malgré une légère dégradation des populations de salmonidés causée par les coups d'eau printaniers qui ont pénalisé la survie des alevins et juvéniles sur la plupart des cours d'eau à truites du département
- Faibles densités de truites sur les portions aval des linéaires de 1ère catégorie, en lien avec
 - La récurrence de conditions d'étiage sévère (Sichon, Sioule, Besbre)
 - Le fonctionnement en éclusées des installations hydroélectriques de Châtel -Montagne (Besbre)
 - La présence avérée ou suspectée de la maladie rénale proliférative ou « MRP » (« PKD » en anglais) sur ces secteurs. Cette maladie, qui touche principalement les truitelles de l'année, est très liée à l'augmentation des températures de l'eau
- Présence de très belles populations de truites Fario sur le Sapey et de chabots sur le Barbenan à l'amont d'Arfeuilles, témoignant de la fonctionnalité de ces cours d'eau qui bénéficient tous les deux d'une alimentation par des tourbières d'altitude



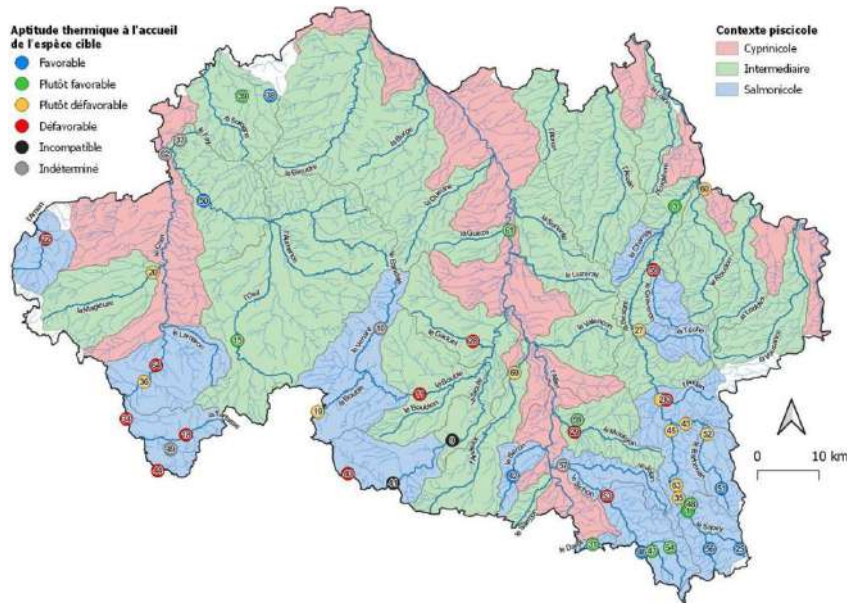
Réseau de suivi thermique

- Température de l'eau = facteur essentiel au bon fonctionnement des cours d'eau et à la vie des espèces aquatiques
- Réseau suivi depuis 2014
- 47 stations suivies en 2024 (22 en 2014)
- Objectifs :
 - Comprendre l'évolution des peuplements de poissons
 - Orienter la gestion halieutique des parcours et adapter la réglementation qui s'y applique



Résultats 2024

- 2024 : Conditions plus favorables qu'en 2023 mais restent supérieures à la normale mesurée sur la période 1991-2020
- 36% des stations suivies en 1^{ère} catégorie restent favorables aux salmonidés en 2024– (seulement 24% en 2023)
- Situation nettement meilleure en 2024 pour les espèces en 2^{ème} catégorie



Autres activités du pôle technique

- Etude salmonicole de la Sioule amont 2024 – les résultats 2024 confortent l'absence d'efficacité des déversements au stade truitelles sur les densités
- Etude de diagnostic de contamination des populations de truites Farios par la maladie rénale proliférative
- Etude de la fonctionnalité du Barbenan et de ses affluents vis-à-vis de la truite Fario – Stage Master1 Florian Pouillat
- Suivi des populations connues d'écrevisses à pieds blancs du département et recherche de nouvelles populations
- Suivi piscicole des cours d'eau de l'A79 pour Aliae
- Réalisation de 30 pêches de sauvetage en 2024 (canaux, sécheresse, travaux...) – 55 H/J
- Rédaction d'avis techniques externes pour l'administration
- Participation aux réunions des instances de l'eau (SAGE, CDE, CTMA, PTGE...)
- Suivi des affaires juridiques pour lesquelles la Fédération se porte « partie civile » - Affaires pollution Marmande et Bieudre



Autres activités du pôle technique

- Etude salmonicole de la Sioule amont 2024 – les résultats 2024 confortent l'absence d'efficacité des déversements au stade truitelles sur les densités
- Etude de diagnostic de contamination des populations de truites Farios par la maladie rénale proliférative
- Etude de la fonctionnalité du Barbenan et de ses affluents vis-à-vis de la truite Fario – Stage Master1 Florian Pouillat
- Suivi des populations connues d'écrevisses à pieds blancs du département et recherche de nouvelles populations
- Suivi piscicole des cours d'eau de l'A79 pour Aliae
- Réalisation de 30 pêches de sauvetage en 2024 (canaux, sécheresse, travaux...) – 55 H/J
- Rédaction d'avis techniques externes pour l'administration
- Participation aux réunions des instances de l'eau (SAGE, CDE, CTMA, PTGE...)
- Suivi des affaires juridiques pour lesquelles la Fédération se porte « partie civile » - Affaires pollution Marmande et Biedre



Bilan d'activités pôle “Développement”

- **Vincent Guillaumin** – Chargé de développement « Police Pêche »
- **Marc Bourdeaux** – Chargé de développement « Animations »
- **Grégory Ayme** – Agent de développement « Animations »
- **Emmanuel Bizel** – Chargé de développement « Ecole Génération Pêche »



Police pêche 2024

- 207 H/J pour les agents assermentés de la FD pour 58 sorties
- 12 739 pêcheurs contrôlés dont 2 047 par la Fédération
- 91 infractions pour 73 procédures en 2024
- 12 avertissements
- 53 prises de cartes directes



Bilan « Animations Pêche » 2024

- Animations pêche réalisées dans le cadre du PDIPN (Pôle départemental d'initiative Pêche et Nature)
- 2024 : 1 272 personnes pour 54 journées d'animations (Scolaires : 728- CLSH : 281 - Tout public : 255) – 82 H/J animateurs BEPJS de la Fédération
- Partenariat avec les Offices de Tourisme de Val de Sioule, LapalisseEntr'allier Besbre et Loire et Moulins pour l'organisation des animations tout public





Bilan école « Génération Pêche »

- Animation du Pôle perfectionnement pêche
 - 17 jeunes de 10 à 16 ans répartis sur deux sites (Moulins, Vichy/St Pourcain).
 - Une ½ journée par semaine pendant la période scolaire + sorties exceptionnelles durant les vacances
 - Approche et perfectionnement de toutes les techniques de pêche
 - Sensibilisation à l'environnement et à l'engagement associatif



Manifestations 2024

- Opération « truite baguée 2024 »
- Journée de la pêche à l'Etang de Sault le dimanche 2 juin 2024 – « concours jeunes » - avec plus de 40 participants malgré le temps maussade
- Concours de pêche au coup au carpodrome de Rocles les samedis 15 juin et 05 octobre 2024
- Concours « Open-Float-tube » sur le barrage des Gannes le samedi 12 octobre 2024 – 45 participants



Manifestations 2024

- Organisation des manches départementales « Leurres » du JUNIOR FISHING TOUR à Moulins et à Vichy les samedis 21 septembre et 05 octobre 2024 – 23 participants
- Désignation des champions départementaux dans les deux catégories d'âge qui sont qualifiés pour les finales régionales à Vieux le samedi 28 juin 2025



Autres activités du Pôle développement

- Vidange d'étangs : étangs de Saulx et de Saint Gérard de Vaux – 105 H/J
- Livraison et déversements de poissons aux AAPPMA – 50 H/J
- Réalisation d'entretien de la végétation et de réparation des exutoires, des bassins et des pêcheries aux étangs de Venas



Aménagement et labellisation de parcours de pêche

- Démarche de labellisation des sites de pêche du département afin de promouvoir le loisir pêche et encourager le tourisme lié à ce loisir
- Critères qualitatifs de labellisation avec 3 catégories :
 - Parcours Découverte : personnes débutantes pour la découverte et l'initiation
 - Parcours Famille : pêche détente en famille ou entre amis basée sur la convivialité
 - Parcours Passion : parcours pour des pêcheurs confirmés et/ou spécialisés souvent dans des sites remarquables
- Réalisation de travaux d'aménagements pour la pratique de la pêche dans les meilleures conditions (zone de pêche partagée, cale de mise à l'eau, ponton, passerelle, table, abri...)
- Parcours de pêche labellisés inscrits au PDESI lors de la séance de la CDESI du 26 juin 2024
- Financement des aménagements désormais possible dans le cadre du dispositif « Allier Pleine Nature »
- 3 nouveaux sites de pêche aménagés et en cours de labellisation dans le département en 2024 (24 au total)



- L'étang de Saint Gérard – Label Famille

- Aménagement de trois zones de pêche sécurisées avec places de parking
- Implantation de panneaux d'information



- Canal de Berry à Meaulne – Création d'un parcours de pêche carnassiers « no-kill » – Label passion

- Création d'un cheminement piétonnier sur le chemin de halage en rive droite par suppression de la végétation
- Sécurisation du parcours par suppression des arbres morts et menaçants
- Entretien du canal de Berry par réparation des trous et fuites
- Création de zones de refuge pour les poissons
- Implantation de panneaux d'information



➤ **Projet qui contribue à la remise en état, l'entretien et la mise en valeur du Canal de Berry – en complément de la voie verte**



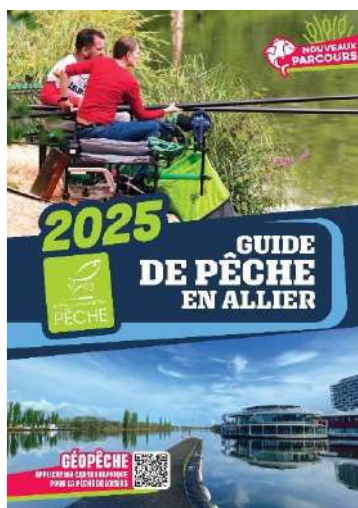
- Grand Etang de Pourcheroux à Commentry - Création d'un carpodrome - Label Passion

- Aménagement des berges
- Implantation de panneaux d'information



Bilan « Communication »

- Réalisation d'un supplément 4 pages dans « La Montagne » pour l'ouverture du brochet paru le jeudi 25 avril
- Edition du guide de pêche 2025
- Actualisation du site internet de la Fédération et des réseaux sociaux (Facebook/Instagram)



Bilan « Communication »

- Réalisation de conférence à destination des pêcheurs :
 - Conférence sur la pêche du black-bass le 15 mai à Saint Germain des Fossés en présence d'une quarantaine de participants



Mise en service de l'application Géopêche »

- Carte interactive gratuite, accessible à tous, présentant tous les parcours détaillés des rivières et plans d'eau du département
- Possibilité de se géolocaliser à partir d'un smartphone
- Création d'un flyer pour communiquer plus largement sur GEOPECHE auprès des pêcheurs



LA CARTE GÉOPECHE

CARTE INTERACTIVE GEOPECHE



CONNECTEZ-VOUS



GEOPECHE™

APPLICATION CARTOGRAPHIQUE

GEOPECHE™

APPLICATION CARTOGRAPHIQUE

GEOPECHE 03, C'EST QUOI?

DES LIMITES DE CATEGORIES CLAIRES ET PROTÉGÉES LA CARTE GEOPECHE™
La carte GEOPECHE™ identifie avec précision les limites de catégories géographiques. Ces limites sont placées de façon à ne pas gêner les pêcheurs professionnels.

DES RESERVES ET DES PARCOURS DÉTAILLÉS
C'est la carte GEOPECHE™, vous les avez tous dans votre poche. Quelles que soient vos activités, vous avez accès immédiatement aux informations relatives à vos réserves, à la carte de pêche pour les pêcheurs professionnels, les parcours de pêche et les parcours de pêche.

DES SERVICES DE VOS DIFFÉRENTS
Géopêche, météo, météo, météo et plus.

3 modes d'utilisation possibles

UTILISATION DE LA CARTE SANS COMPTE & SANS INSCRIPTION OBLIGÉE
Vous pouvez utiliser la carte sans vous inscrire à GEOPECHE, vous aurez accès à toutes les informations de la carte (réserves, météo, météo et plus).

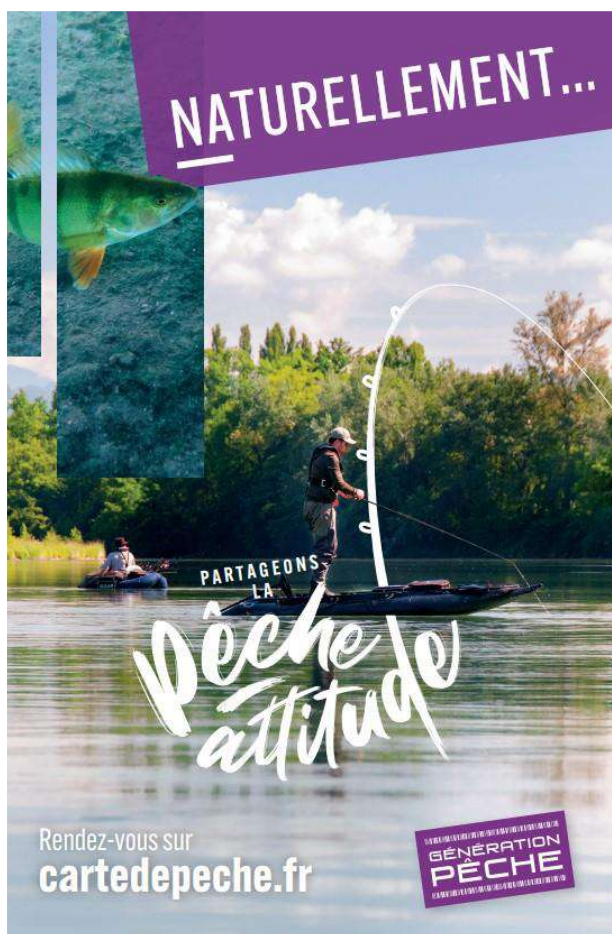
UTILISATION AVEC UN COMPTE GEOPECHE GRATUIT
En créant un compte GEOPECHE, vous aurez accès à toutes les informations de la carte (réserves, météo, météo et plus). Vous pourrez également accéder aux informations de la carte (réserves, météo, météo et plus).

UTILISATION AVEC UN COMPTE GEOPECHE PREMIUM PAYANT
En créant un compte GEOPECHE PREMIUM, vous aurez accès à toutes les informations de la carte (réserves, météo, météo et plus). Vous pourrez également accéder aux informations de la carte (réserves, météo, météo et plus).

COMMENT INSTALLER GEOPECHE SUR VOTRE SMARTPHONE?
Récupérez le lien d'installation de GEOPECHE sur le site internet de GEOPECHE ou sur l'application de GEOPECHE.

[GUIDE D'UTILISATION](#)



Comptes rendus financiers 2024



Comptes de résultats 2024

implid

Le Bilan de votre Année

DETAIL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

	2024	2023	Évolution
SUBVENTIONS	368 678 €	419 785 €	-12,2%
COTISATIONS	157 854 €	155 537 €	+1,5%
VENTES DE POISSONS	77 119 €	64 649 €	+19,3%
VENTES DE PRESTATIONS	54 960 €	74 467 €	-26,2%
AUTRES PRODUITS	297 577 €	340 837 €	-12,7%
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	956 188 €	1 055 274 €	-9,4%

implid

Le Bilan de votre Année

Charges externes (Détail)

	2024	2023	Évolution
Fournitures consommables	69 236 €	51 103 €	+18 133 € +35,5%
Locations, Charges locative	84 818 €	67 388 €	+17 430 € +25,9%
Entretien, Réparations	171 993 €	104 443 €	+67 550 € +64,7%
Primes d'assurance	26 574 €	25 528 €	+1 046 € +4,1%
Intermédiaires et honoraires	4 417 €	9 467 €	-5 050 € -53,3%
Informations et communication	38 035 €	42 178 €	-4 143 € -9,8%
Déplacements, Réception	26 117 €	23 448 €	+2 669 € +11,4%
Frais postaux, Télécom.	6 241 €	5 070 €	+1 171 € +23,1%
Autres services extérieurs	8 699 €	11 678 €	-2 979 € -25,5%
TOTAL	436 130 €	340 303 €	+95 827 € +28,2%

Impôts et taxes



Synthèse des charges de personnel

	2024	2023	Évolution	
Salaires bruts	270 964 €	279 948 €	-8 984 €	-3,2%
Charges sociales	104 054 €	95 895 €	+8 159 €	+8,5%
Taux de charges sociale	38,4%	34,25%	+4,2	
Autres charges du persc	1 364 €	1 214 €	+150 €	+12,4%

Charges d'exploitation (Détail)

	2024	2023	Évolution	
Achats consommés	85 650 €	104 502 €	-18 852 €	-18%
Autres achats et charges ex	436 130 €	340 303 €	+95 827 €	+28,2%
Aides financières	129 521 €	146 943 €	-17 422 €	-11,9%
Impôts et taxes	4 274 €	6 707 €	-2 433 €	-36,3%
Charges de personnel	376 383 €	377 057 €	-674 €	-0,2%
Report en fonds dédiés	0 €	0 €	0 €	
Dotations aux amortissemen	10 443 €	17 964 €	-7 521 €	-41,9%
Dotations aux provisions	45 682 €	38 144 €	+7 538 €	+19,8%
Autres charges d'exploitatio	0 €	6 406 €	-6 406 €	
Total	1 088 082 €	1 038 026 €	+50 056 €	+4,8%

imp/id

Le Bilan de votre Année

Résultat courant non financier



imp/id

Le Bilan de votre Année

Résultat financier



imp/id

Le Bilan de votre Année

Résultat exceptionnel



Résultat de l'exercice

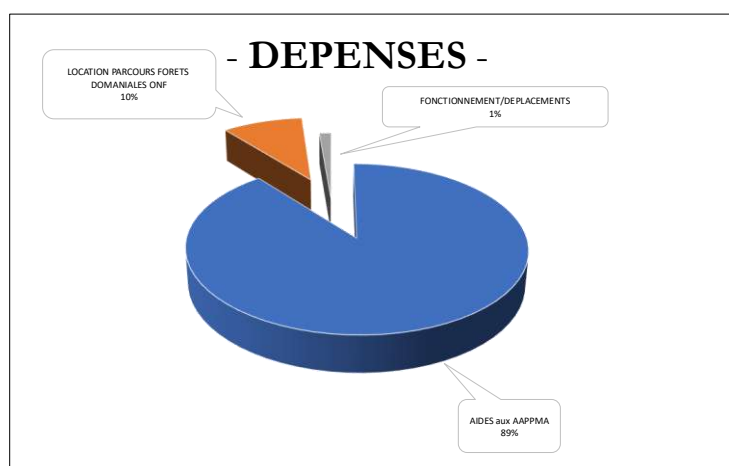


Capacité d'autofinancement



Synthèse de l'activité

	2024	2023	Évolution	
Produits d'exploitation	916 764 €	955 534 €	-38 770 €	-4,1%
Marge globale	51 255 €	39 618 €	+11 637 €	+29,4%
Charges de fonctionnement	436 130 €	340 303 €	+95 827 €	+28,2%
Aides financières	129 521 €	146 943 €	-17 422 €	-11,9%
Impôts et taxes	4 274 €	6 707 €	-2 433 €	-36,3%
Charges de personnel	376 383 €	377 057 €	-674 €	-0,2%
Dotations aux amortissements	10 443 €	17 964 €	-7 521 €	-41,9%
Dotations aux provisions	45 682 €	38 144 €	+7 538 €	+19,8%
Résultat d'exploitation	-171 319 €	-82 492 €	-88 827 €	-107,7%
Résultat financier	9 022 €	13 269 €	-4 247 €	-32%
Résultat courant	-162 296 €	-69 223 €	-93 073 €	-134,5%
Résultat exceptionnel	17 066 €	84 104 €	-67 038 €	-79,7%
Résultat de l'exercice	-145 230 €	14 881 €	-160 111 €	



3 - Compte rendu de la vérification des comptes (Jean Marc BOUDET)

Je laisse la parole à Mr BOUDET qui en compagnie de Mr LEBARBIER, a effectué le 02 avril dernier, la vérification des écritures comptables de l'année 2024 :

Compte rendu des vérificateurs aux comptes

Mr LEBARBIER et moi-même étions présents à la Fédération le mercredi 02 avril 2025.

A l'issue de cette vérification, les pièces et livres comptables contrôlés ne traduisent aucun élément pouvant remettre en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes présentés.

Nous avons obtenu les éclaircissements et renseignements demandés. Nous avons constaté que les justificatifs de frais sont contrôlés de près. Nous ne pouvons qu'encourager ce mode de fonctionnement

Les recettes s'élèvent à 956 188€ € et les dépenses à 1 101 418€, ce qui représente un déficit de 145 230€ ; les vérificateurs aux comptes vous proposent de donner quitus au trésorier pour l'exercice financier de l'année 2024

4 – Approbation des comptes de l'année 2024 (Laurent GAILLARD)

Y-a-t'il des avis contraires, des abstentions ? Les comptes de l'année 2024 sont donc adoptés et je vous remercie de votre confiance.

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2016

Désignation de l'entreprise : <u>FFP ALLIER</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise : <u>8 rue de la Ronde 03500 ST POURCAIN SUR SIOULE</u>		Durée de l'exercice précédent : <u>12</u>	
Numéro SIRET : <u>24926320000021</u>			Neant ☐
		Exercice N clos le : <u>31/12/2024</u>	
		Bru 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)	AA	
	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BO	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TOTAL (II)		IJ	IK
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Disponibilités	CF	CG	
Charges constatées d'avance (5)*	CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à court terme (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif *	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA
Retrois : (1) (don droit au bail)		CP	(3) Part à plus d'un an :
Classe de réserve de propriété *		Stocks :	Créances :

BILAN - PASSIF

DGFIP N° 2051 2016

Désignation de l'entreprise <u>FFP ALLIER</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA	519 315
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des plus-values pour fluctuation des cours ☐ BI	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ	DG	
	Report à nouveau	DH	26 514
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(145 230)
	Subventions d'investissement	DJ	5 430
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (II)	DL	406 029
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (III)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	45 682
	TOTAL (III)	DR	45 682
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	70
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ FJ	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	11 376
	Dettes fiscales et sociales	DY	111 640
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	84 141
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC	207 227	
	Ecart de conversion passif *	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (II à V)	EE	658 936	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

COMPTE de RESULTATS

DGFIP N° 2052 2016

Désignation de l'entreprise : FFP ALLIER						Néant ☐	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	EA		EB		EC	
	Production vendue { biens * services *	ED	77 119	EE		FF	77 119
		EG	54 960	EH		FI	54 960
	Chiffres d'affaires nets *	EJ	132 079	EK		FL	132 079
	Production stockée *					FM	4 822
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	368 678
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	38 144
	Autres produits (1) (11)					FQ	365 162
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) ³					FS	3 218
	Variation de stock (marchandises) ³					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) ⁴					FU	82 432
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) ³					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) ⁵					PW	436 130
	Impôts, taxes et versements assimilés *					PX	4 274
	Salaires et traitements *					PY	270 964
	Charges sociales (10)					FZ	105 419
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	10 443
						GB	
		Sur actif circulant ; dotations aux provisions *			GC		
	Pour risques et charges ; dotations aux provisions			GD	45 682		
	Autres charges (12)					GE	129 521
	Total des charges d'exploitation (+) (II)					GF	1 088 082
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - III)					GG	(179 194)	
opérations et courants	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)			GH	7 876	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	10 414
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP	10 414	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 391
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	1 391
2 - RÉSULTAT FINANCIER (IV - VI)					GV	9 022	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - III + III - IV + V - VI)					GW	(162 296)	

COMPTE de RESULTATS

DGFIP N° 2053 2016

Désignation de l'entreprise FFP ALLIER		Néant ☐		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	12 172	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	16 838	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	29 010	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	8 604	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	3 341	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	11 945	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	17 066	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	956 188	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 101 418	
5 - BÉNÉFICE OU PÉRTE (Total des produits - total des charges)		HN	(145 230)	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HI		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX		
	(9) Dont transferts de charges	AI		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

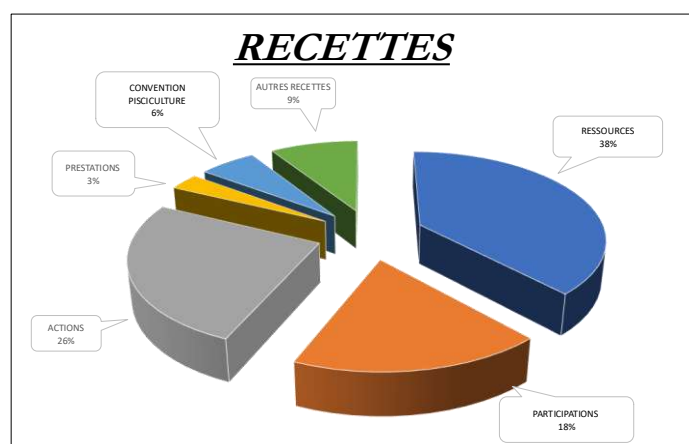


Présentation du budget 2025

Le montant total de ce budget est de **973 979.49€**.

1 – Recettes

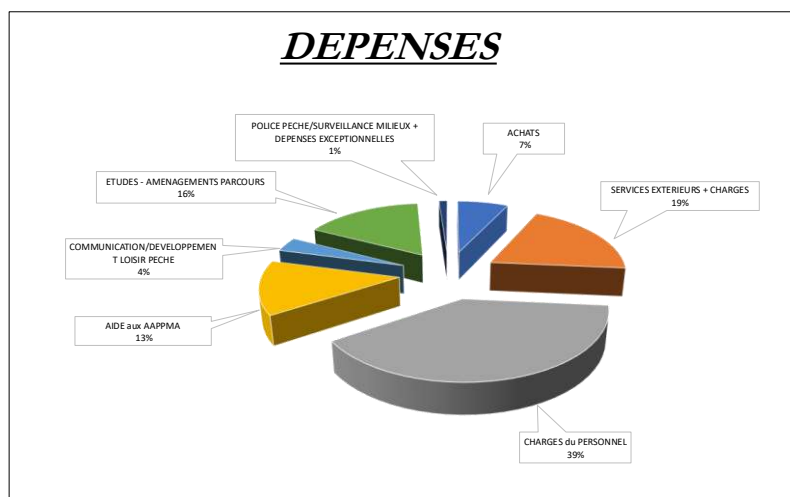
- les ressources (cartes de pêche part Fédération et Réciprocité) + loyers + locations véhicules + matériels) : 371 354.19€ soit 38%
- les participations (conventions annuelles) : 177 400€ soit 18%
- les subventions ou aides ayant trait aux actions : 250 861.30€ soit 26%
- les prestations : 29 600€ (3%)
- la convention avec la pisciculture du Moulin Piat concernant les livraisons de truites : 56 660€ soit 6%
- les autres recettes (revenus des placements financiers - remboursement sur dépenses - transactions suite aux procès-verbaux d'infraction) : 88 104€ soit 9%



2 - Dépenses

- Les achats concernant les déversements de truites sur les parcours des AAPMA et de la Fédération ainsi que les autres espèces qui seront déversés dans les plans d'eau dont la Fédération a la gestion : 68 510€ soit 7%

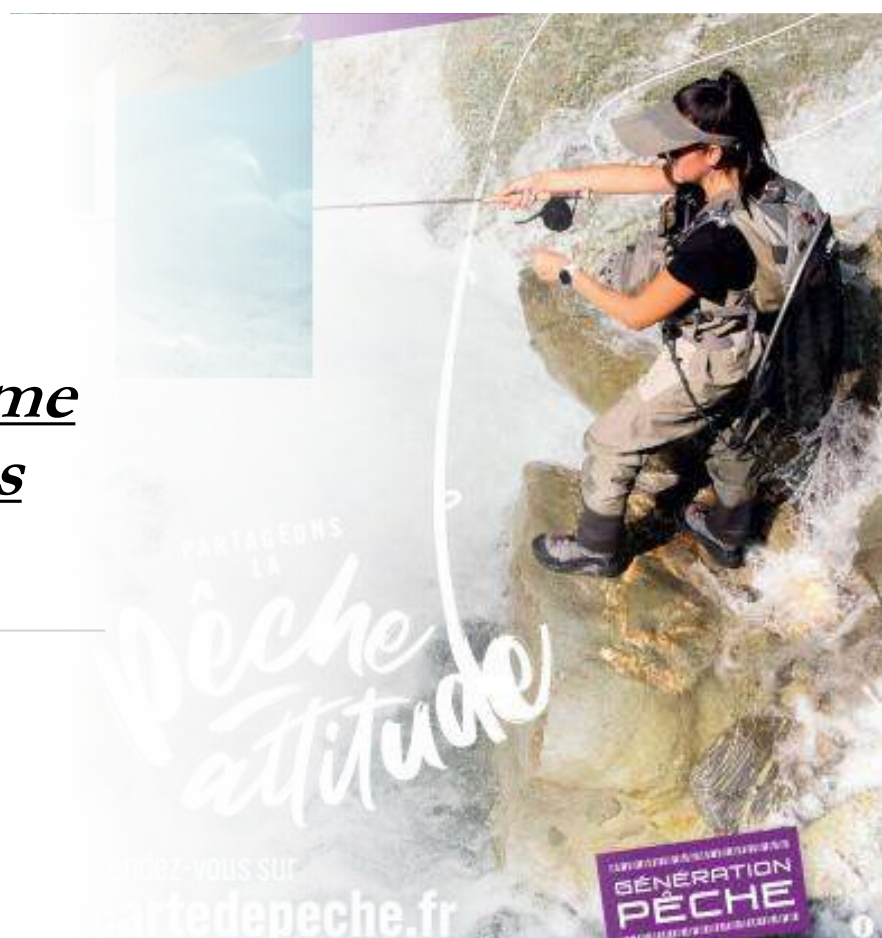
- Les services extérieurs et charges : 188 928€ soit 19%
- Les charges du personnel pour 383 150€ soit 39%
- Les dépenses liées à l'aide aux AAPPMA tant par la Fédération que par la Réciprocité : 130 000€ soit 13%
- La communication et le développement du loisir pêche : 34 475€ soit 4%
- Les études et les aménagements des parcours des AAPPMA et de la Fédération : 158 066.49€ soit 16%
- La police pêche et la surveillance des milieux ainsi que les dépenses exceptionnelles (fin des travaux sur le site de Venas) : 10 850€ soit 1%



7 - Adoption du projet de budget 2025 (Laurent GAILLARD)

Y-a-t'il des avis contraires, des abstentions ? Ce projet de budget est donc adopté et je vous remercie à nouveau pour votre confiance.

Programme
d'activités
2025



Travaux

- Restauration d'une annexe hydraulique sur la Loire dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques Loire
- Restauration du Ruisseau Le Lamaron dans le cadre du Contrat Territorial Cher Montluçonnais
- Projet de restauration de la continuité écologique sur des affluents du Barbenan



Etudes

- Poursuite des réseaux de suivis (RSPP, RST, APP)
- Poursuite du suivi salmonicole sur la Sioule pour la dernière année
- Suivi de la fonctionnalité de certaines annexes hydrauliques pour la reproduction du brochet
- Etude de la fonctionnalité de la boire de la Vermillière sur l'Allier suite à la gestion artificielle des niveaux d'eau
- Suivis piscicoles des petits affluents de l'Allier dans le cadre du CTMA Val d'Allier Alluvial



Aménagement de parcours



- Aménagement et labellisation du plan d'eau de Vieure – Parcours famille
- Finalisation du parcours passion no-kill Besbre à Chatel Montagne – Parcours Passion



Police Pêche

- Signature d'une convention de partenariat entre la Fédération, la Gendarmerie et la Police Nationale pour l'organisation d'opérations communes et mutualisées
- Organisation d'opérations « Police Pêche » en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité notamment pour les opérations de nuit
- Programmation de 4 tournées de contrôles en canoé sur les grands cours d'eau du département
- Programmation de 2 week-ends complets « Police Pêche » sur l'ensemble du département
- Opérations ponctuelles et spécifiques pour les ouvertures de la pêche



Développement du loisir pêche



- Mise en œuvre d'un programme d'animations à destination des scolaires et des CLSH ➤ 37 animations programmées au 04 avril
- Développement du partenariat avec les Offices de Tourisme pour les animations estivales « grand public » ➤ 22 animations programmées pour 2025
- Organisation de journées de guidages à destination du grand Public ➤ FD FISHING DAYS
- Concours carpodrome de Rocles le samedi 21 juin 2025
- Manifestation/concours pêche départemental ➤ Formule à définir
- Organisation d'un circuit de compétitions pour les jeunes – manches départementales « Coup ».
- Organisation des finales régionales JFT dans l'Allier le samedi 28 juin à Vieux

Communication

- Supplément de deux pages dans la Montagne pour l'ouverture du brochet – Parution prévue le jeudi 24 avril 2025
- Réalisation de reportages sur les actions de la Fédération sous la forme de visuels vidéos et photos avec un prestataire « Réseaux Sociaux »
- Refonte et simplification du guide de pêche pour l'édition 2026
- Mise à jour de l'application GEOPECHE



Vidanges *plans d'eau*

- Etang du Pavillon du domaine des Sallards





Informations *aux AAPPMA*



Réglementation pêche

- BROCHET ET SANDRE ⇒ Ouverture le samedi 26 avril 2024
- *Dates d'ouverture et de fermeture spécifiques pour la retenue de Rochebut*
- Quota Carnassiers : 2 poissons carnassiers/jour dont 1 sandre et 1 brochet maximum
- Black-bass et ombre commun ⇒ remise à l'eau obligatoire
- **Extension de la fenêtre de capture 60-80cm pour le brochet à l'ensemble du département**
- Harmonisation de la taille minimale de captures de la truite Fario sur la Sioule (30cm) et sur le Cher et ses affluents en 1^{ère} (23 cm)
- « No-kill » (remise à l'eau obligatoire) pour les carpes > 60cm



Réunions de secteurs 2025

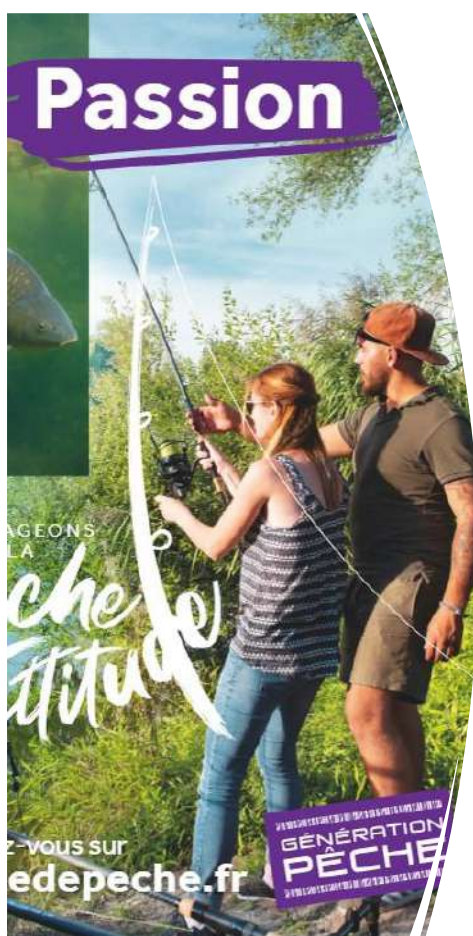


- **Secteur 1 - le mardi 13 mai à Moulins** : Avrilly – Diou - Dompierre/Jaligny - Gannay/Loire - Garnat/Engièvre – Moulins - Le Veurdre – PAEF
- **Secteur 2 - le mercredi 14 mai (endroit à définir)** : Cérilly - St Bonnet Tronçais – Hérisson – Cosne d'Allier – Meaulne – Urcay - Vallon en Sully
- **Secteur 3 - le mardi 20 mai à la Maison de l'Eau et de la Pêche** : Montluçon - Vaux St Victor - Neris les Bains - Viplaix/Huriel – Bézenet – Marcillat en Combraille – Commentry
- **Secteur 4 - le mercredi 21 mai à la Fédération** : Chantelle – Voussac – Gannat – Ebreuil - Louroux de Bouble – Echassières
- **Secteur 5 - le mardi 27 mai à la Tour des Juges de Vichy** : Vichy - Truite du Sichon - St Germain des Fossés – Varennes/Allier – St Pourcain/Sioule - St Yorre
- **Secteur 6 - le mardi 10 juin à Châtel Montagne** : Ferrières/Sichon - St Clément – Arfeuilles – Châtelus - Lapalisse/Chatel-Montagne



*Echanges
avec la salle*





Interventions des élus et clôture de l'Assemblée Générale

-
- Yannick MONNET, Député
 - Emmanuel FERRAND, Conseil Régional